

A NOS ABONNÉS ET AMIS DES ÉTATS-UNIS

MESSIEURS,

Notre agent général, M. Edmond Stevens, va bientôt parcourir les centres canadiens-français des Etats-Unis ; il va aller vous voir pour abonner ceux qui n'ont pas encore le bonheur de l'être, et faire payer ceux qui jouissent de cette faveur.

Nous espérons, messieurs et mesdames aussi, que vous le recevrez avec la plus grande bienveillance, et que vous le renverrez content et le cœur rempli de reconnaissance. Il fut un temps où tous les Canadiens-français des Etats-Unis voulaient recevoir et lire un journal qui leur parlait de la patrie et leur en faisaient voir les endroits les plus charmants et les hommes les plus remarquables, dans des gravures nationales.

L'Opinion Publique est toujours la même, elle continue de travailler à entretenir le sentiment national parmi nos compatriotes, et à leur indiquer les moyens de servir leur religion et leur patrie, et de marcher dans la voie du progrès. Nous savons, messieurs, combien l'amour de la patrie est vivace parmi vous ; aussi, nous comptons sur vous, et nous sommes sûrs que nous ne regretterons pas les dépenses que nous aurons faites pour vous visiter.

Voici les principaux endroits que visitera notre agent :

- Concord, Valley Falls, Suncook, Ashton, Hooksett, Manville, Manchester, Woonsocket, Nashua, Blackstone, Lowell, Waterford, Lawrence, Worcester, Boston, Springfield, Fall River, Holyoke, Providence, Burlington, Pawsucket.

Nous espérons que les nombreux amis que nous comptons déjà dans ces différents endroits voudront bien lui donner les renseignements qui pourraient faciliter sa tâche et rendre sa propagande efficace. Et surtout, que ceux qui nous doivent s'empressent de régler avec lui sur présentation du compte, afin de lui épargner des courses et des dépenses inutiles.

UN CONTE ARABE

M. Marc Monnier fait le compte-rendu dans le Journal des Débats, d'un intéressant volume de légendes algériennes, intitulé : Flore saharienne et que M. Victor Largeau a traduites de l'arabe.

Nous en détachons cette amusante histoire :

Un rusé voleur, accompagné de son oncle, qui l'avait instruit au métier, perça un mur dans une ville royale et pilla le trésor. Le lendemain, le trésorier tendit un filet aux mandrins ; l'oncle y fut pris. Que fit alors le neveu ? Il coupa la tête à son oncle et alla l'enterrer dans un cimetière. Grâce à cette précaution, les voleurs ne furent pas reconnus.

Le roi fit placer dans le marché le cadavre sans tête, afin de voir si quelqu'un pleurerait sur lui.

Le neveu courut en prévenir la femme du défunt et lui dit :

— Si tu désires le voir et pleurer sur lui, j'inventerai une ruse afin que tu puisses le faire.

Il alla aussitôt chercher un âne qu'il possédait, et qu'il chargea d'une outre pleine d'huile.

— Quand tu seras près du corps, dit-il à la veuve, arrête toi et crève l'outre. Dès que l'huile se sera répandue, assieds-toi à côté du cadavre, et tu feras semblant de pleurer ton huile jusqu'à ce que tout ce que tu as de chagrin soit parti.

Ainsi fit la femme, et, loin de la soupçonner, on lui offrit de l'argent pour réparer sa perte. Alors le roi ordonna qu'on transportât le cadavre au cimetière, et posta des gardes tout autour pour voir qui viendrait l'enterrer.

Le neveu prit des boucs et, attachant à

leurs cornes des flambeaux allumés, se dirigea pendant la nuit vers les gardes, qui prirent peur, croyant que c'étaient des revenants ; aussi s'enfuirent-ils à toutes jambes. Le neveu, étant seul dans le cimetière, enterra son oncle et s'en alla.

Le roi eut alors une nouvelle idée. Il réunit chez lui tous ceux qui étaient soupçonnés de vol et leur fit boire du vin, espérant que cette liqueur leur délierait la langue ; des gardes placés autour d'eux les écoutaient. Lorsque les voleurs furent ivres, ils parlèrent à tort et à travers ; le neveu du mort raconta toutes ses prouesses. Les gardes lui coupèrent la barbe pour le distinguer des autres, et proposèrent de le conduire de bon matin vers le roi.

Quand le voleur fut dégrisé, il comprit la ruse et coupa la barbe à tous ses compagnons. Informé du fait, le roi, saisi d'admiration, fit crier par la ville : " Que le voleur se présente chez moi sans défiance, je le marierai avec ma fille et je le comblerai de biens."

Le voleur se présenta hardiment, et le roi tint parole.

Ce qui prouve surabondamment que l'Europe n'est pas le seul pays où la vertu soit récompensée.

LES TROIS SOURIRES

Un pieux vieillard touchait à ses derniers moments. Ses enfants et petits-enfants étaient rangés autour de son lit de mort. Il semblait dormir, et à trois reprises un sourire passa sur ses lèvres. Quand il ouvrit les yeux, ses fils lui demandèrent la cause de ce sourire.

Le vieillard répondit : " La première fois, toutes les joies de ma vie revinrent à ma pensée, et je ne pus m'empêcher de sourire en songeant que les hommes comptent pour quelque chose des plaisirs de si courte durée.

" La seconde fois, je me souvins de toutes les souffrances de ma vie, et je me réjouis de penser qu'elles avaient perdu leurs épines, et que la saison des roses commençait.

" La troisième fois, je pensais à la mort, et je ne pus m'empêcher de sourire en voyant les hommes craindre cet ange que Dieu nous envoie pour nous délivrer de nos souffrances et nous appeler au bonheur éternel."

AUX DAMES qui veulent une robe ou un manteau très-élégant et dans les derniers goûts, nous leur dirons : Allez voir madame P. BENOIT, 824, rue Ste-Catherine, près de la rue St-Denis. Elle trouveront, de plus, à son magasin, un bon choix d'articles de modes, tels que fleurs, chapeaux, ruban et un bon assortiment de laine et d'articles de fantaisie, le tout à bon marché, au No. 824, rue Ste-Catherine, entre les rues St-Denis et Sanguinet.

LES ÉCHECS

MONTREAL, 18 décembre 1879.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à M. le Dr T. LAMOUREUX, 589, rue Ste-Catherine. Pour parties, problèmes, etc., à M. O. TREMPÉ, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 189 : M. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe ; N. P. Sorel ; M. Lalandy, New-York ; X. Beaujeu, Barthier ; V. Gagnon, Z. Delaunais, Québec ; Un amateur, Trois-Rivières ; L. Larenrière, M. Toupin, Montréal.

La bibliothèque de feu G. Allen, Etats-Unis, qui contient 1,000 volumes sur les échecs, va probablement être vendue aux enchères. Un autre américain, M. J. G. White, de Cleveland, avec beaucoup de peines et d'argent, a réuni 1,700 à 1,800 volumes.

Le Congrès d'Échecs Américain est en voie de progrès : les souscriptions arrivent nombreuses de toutes les parties des Etats Unis.

On se demande pourquoi le prochain tournoi canadien, ouvert aux amateurs des Etats-Unis comme aux amateurs de la Puissance du Canada, est-il appelé le Tournoi par Correspondance du Cercle d'Échecs d'Hamilton ?

La 4e règle, qui n'alloue qu'un intervalle de 48 heures entre la réception et la transmission des mouvements, est sans doute satisfaisante, mais peu de joueurs consentiront à laisser au directeur du tournoi le pouvoir d'imposer une pénalité, même légère, pour infraction à cette règle.

La règle 6e souffre beaucoup d'objections, et devra recevoir une sérieuse considération. Une erreur légère en elle-même, sur une carte-poste est très-facile, et, pour une telle facilité, le joueur, après des mois de labeur, se trouvera privé d'une récompense méritée.—Can. I. News.

CONCOURS DE PROBLÈMES.

La Nature, journal de Paris, ouvre un concours international de problèmes d'échecs, dont voici les conditions :

1o. Les problèmes devront être inédits, directs, en deux coups, et sans condition ; chaque envoi se composera de deux plis : l'un contenant le problème écrit sur diagramme, avec solution et devise, l'autre cacheté, ayant la même devise pour inscription, et contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

2o. Les envois devront être mis à la poste le 31 janvier 1880, au plus tard, pour les auteurs résidant en Europe, et le 29 février 1880 pour les auteurs de pays étrangers, et adressés franco à M. NUMA PRETI, 72, rue St-Sauveur, Paris.

3o. Les prix seront composés comme suit : 1er prix.—Un joli échiquier de voyage en acajou, avec pièces, valant 30 francs, et 30 francs d'ouvrages à choisir dans le catalogue de la librairie scientifique de M. Masson.

2e prix.—30 francs d'ouvrages à choisir dans la librairie scientifique de M. Masson.

La Revue des Jeux ouvre aussi un concours de problèmes international ; chaque envoi devant se composer de 3 problèmes : l'un en 2 coups, l'autre en 3 coups, et le dernier en 4 coups.

1er prix, 150 francs ; 2e prix, 70 francs. Prix spéciaux : 50 francs pour le meilleur problème du concours ; et pour les meilleurs problèmes en 2, 3 et 4 coups, respectivement, trois prix de 20 francs chacun.

S'adresser à M. S. ROSENTHAL, 26, rue Racine, Paris (France), avant le 15 avril 1880, pour les compositeurs français, et avant le 1er mai 1880 pour les auteurs étrangers.

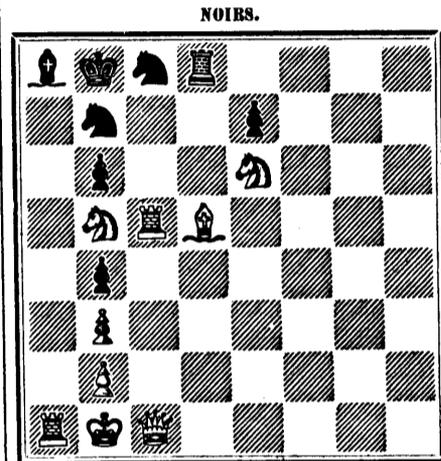
Le cumul des prix est de droit ; vg. un seul compositeur peut obtenir le 1er prix et tous les autres, sauf le deuxième.

Toute rectification à un envoi déjà fait est autorisée jusqu'au 15 avril 1880 ; passé ce délai, elle sera considérée comme non avenue.—Stratégie.

PROBLÈME No. 191.

LETTRÉ " P "

Composé par M. J. FAYSSÉ, père, Beauvoisin, France.



Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

Solution du problème No. 189.

- Blancs: 1 C 7e D, 2 D 6e R, 3 T, C ou D mat. Noirs: 1 T pr P (A), 2 R pr D, F pr D ou R pr T, 1 D pr P, 2 R 5e F. Et autres variations.

109e PARTIE

Joué il y a quelques années à la Nouvelle-Orléans entre MM. Paul Morphy et James McConnell. (Otez le C D pour les Blancs.)

Table of chess moves for Gambit Evans accepted, listing moves for Blancs (M. MORPHY) and Noirs (M. MCCONNELL).

NOTES.

- (a) Beaucoup supérieur que de jouer P 5e R. (b) Les Noirs ont une partie difficile à jouer. (c) Plus forte que de prendre de suite le F R, vu que la D noire pouvait être jouée à 5e C R, et rendre l'issue de la lutte douteuse. Néanmoins, le coup du texte est décisif.

Décisions judiciaires concernant les journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

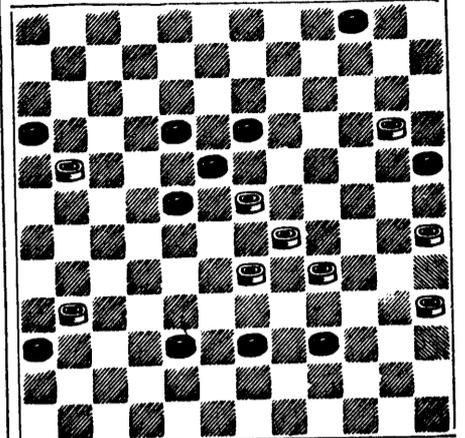
LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 194

Composé par M. ELIE JACQUES, Montréal.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 192

Table showing the solution for Problem No. 192, listing moves for Blancs and Noirs.

Solutions justes du Problème No. 192

- Montréal:—N. Chartier, J.-O. Pément, R. Denis, H. Larose, N. Saucier, Elie Jacques et F. R. S. Saint-Hyacinthe:—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot, E. Laplante, R. Vézina. Québec:—N. Langlois, J. Lemieux, François Bernard, P. L'Heureux. North Brookfield: P. D. Létourneau. Batiscan:—Un Amateur. Autre solution du problème No. 191 North Brookfield: P. D. Létourneau.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 12 Décembre 1879.

Table of market prices for various goods including flour, grains, dairy products, and meats.

Marché aux Bestiaux

Table of market prices for various types of livestock including beef, veal, and sheep.